



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

PROCES VERBAL N°0035/FECAFOOT/PDT/SG/DAJ/SNR/2021
PORTANT HOMOLOGATION ADMINISTRATIVE DES RENCONTRES
COMPTANT POUR LES VINGT- ET - UNIEME ET VINGT ET
DEUXIEME JOURNEES POULE A ET LE CLASSEMENT POULE B A
L'ISSUE DE LA DIX HUITIEME JOURNEE DU CHAMPIONNAT
PROFESSIONNEL ELITE ONE SAISON SPORTIVE 2020/2021.

L'an deux mil vingt - et -un et le 03 du mois de septembre, le Secrétariat Général de la Fédération Camerounaise de Football, en application des dispositions pertinentes de l'article 126 alinéa 1 des Règlements Généraux de la FECAFOOT a statué sur les rencontres comptant pour les vingt et unième et vingt et deuxième journées poule A et le classement définitif de la Poule B du championnat Elite One saison sportive 2020/2021.

Après avoir examiné les différents rapports des officiels, le Secrétariat Général a pris les décisions suivantes conformément à la réglementation en vigueur.

POULE A

21^{ème} JOURNEE

Aucun incident n'étant signalé, les matchs sont homologués sur les scores acquis sur les terrains à savoir :

AVION ACADEMY (03) – FC YAOUNDE II FORMATION (01)
STADE RENARD DE MELONG (01) – PWD OF BAMENDA (00)
FOVU CLUB DE BAHAM (02)- AS FORTUNA DE MFOU (03)
UNION SPORTIVE DE DOUALA (01) – DRAGON CLUB DE YAOUNDE (00)
BAMBOUTOS FC DE MBOUDA(02) - DJIKO FC DE BANDJOUN (00)

EXEMPT : EDING SPORT FC DE LA LEKIE

22 ème JOURNEE

Aucun incident n'étant signalé, les matchs sont homologués sur les scores acquis sur les terrains à savoir :

PWD OF BAMENDA (01) – UNION SPORTIVE DE DOUALA(00)
DRAGON CLUB DE YAOUNDE (01) – STADE RENARD DE MELONG (02)
DJKO FC DE BANDJOUN (02) – FOVU CLUB DE BAHAM (03) FC YAOUNDE II FORMATION (01) EDING SPORT FC DE LA LEKIE (05)
AS FORTUNA DE MFOU (00) –BAMBOUTOS FC DE MBOUDA (02)

AVION ACADEMY : exempt.

Concernant les sanctions et violations, les récapitulatifs suivants ont été arrêtés :

Equipes	Joueurs	N°	Sanctions	Motifs	Amendes	Total
POULE A						
VINGT ET UNIEME JOURNEE						
STADE RENARD DE MELONG	MARRION FRANCK STEVE PAGNOL T.	11	AV	Tacle inconsidéré	10000	20000
		12	AV	Tacle inconsidéré	10000	
PWD OF BAMENDA	FRANCOIS XAVIER F. MALACHIE NFOR CHE MAEL DINDJIKE	4	AV	Tacle inconsidéré	10000	30000
		20	AV	Tacle inconsidéré	10000	
		11	AV	Contestation	10000	
FOVU CLUB DE BAHAM	ARSENE MBE ARNOLD LEBON T.	14	AV	Breaking a promising attack	10000	20000
		03	AV	Reckless play	10000	
AS FORTUNA DE MFOU	SEVERIN R ONANA	10	AV	Delaying restart of play	10000	10000
DRAGON CLUB DE YAOUNDE	CEDRIC C. ANDJONGO	17	AV	Retient l'adversaire	10000	10000
BAMBOUTOS FC DE MBOUDA	JUNIOR BRANDON N.J. HERMANN TAKOUTE ROSTAND MOUKAP NOEL RODRIGUE TEGANG	3	AV	Reckless tackle	10000	40000
		4	AV	Contestation	10000	
		2	AV	Reckless tackle	10000	
		6	AV	Time wastage	10000	

DJIKO FC DE BANDJOUN	STEPHAN ANIEKA NI BORIS TCHATOU MAXIME PASCAL EZE	8 19 06	AV AV AV	Breaking a promising attack Breaking a promising attack Reckless tackle	10000 10000 10000	30000
VINGT ET DEUXIEME JOURNEE						
UNION SPORTIVE DE DOUALA	SAMUEL HERVE TEMPHOUN KEVIN	15 26	AV AV	Annule une attaque prometteuse Tacle inconsidéré	10000 10000	20000
PWD OF BAMENDA	SAMIN BILLY	02	AV	Annule une attaque prometteuse	10000	10000
DRAGON CLUB DE YAOUNDE	DJENE MBAPPE BINTHOU JULES FONING TAZOH	2 4 9	AV AV AV	Tacle inconsidéré Perte de temps Perte de temps	10000 10000 10000	30000
STADE RENARD DE MELONG	NKOOH JULES KOUM DIPITA EMOU MACAIRE	9 17 /	AV AV EX	Tirage de maillot Faute inconsidérée Propos injurieux	10000 10000 20000	40000
FOVU CLUB DE BAHAM	JUNIOR TCHAMBA ZACHEE MBONDI PALIS OLIVIER	05 26 10	AV AV AV	Tirage de maillot Croche pied Perte	10000 10000 1000	30000
FOVU CLUB BAHAM	BORIS JUNIOR	19	AV	Croche pied	10000	10000
EDING SPORT FC DE LA LEKIE	HERVE GUILLAUME	15	AV	Tacle imprudent	10000	10000
FC YAOUNDE II FORMATION	TRESOR ARISTIDE	13	AV	Tacle imprudent	10000	10000
TOTAL		320.000 FCFA				

Le classement à l'issue de la 22^{ème} journée Poule A du championnat Elite One 2020/2021 se présente comme suit :

N°	Equipes	PTS	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	BP	BC	GD
1	AS FORTUNA DE MFOU	39	20	11	6	3	29	17	12
2	FOVU CLUB DE BAHAM	36	20	10	6	4	32	21	9
3	BAMBOUTOS FC DE MBOUDA	35	20	9	8	3	28	18	10
4	PWD OF BAMENDA	33	20	8	9	3	22	14	8
5	STADE RENARD DE MELONG	33	20	10	6	5	21	11	10
6	DJIKO FC DE BANDJOUN	24	20	5	9	6	23	23	0
7	AVION ACADEMY	23	20	6	5	9	19	21	-2
8	EDING SPORT FC DE LA LEKIE	21	20	4	9	7	20	26	-6
9	DRAGON FC DE YAOUNDE	18	20	4	6	10	20	32	-12
10	UNION SPORTIVE DE DOUALA	18	20	4	6	10	11	22	-11
11	FC YAOUNDE II	10	20	2	4	14	12	34	-22

NB :1 : En application de la décision numéro 0032/FECAFOOT/CFHD/2021 du 27 août 2021 relative aux réserves de qualification portée par DRAGON CLUB DE YAOUNDE contre le joueur EMMANUEL BATAI DE EDING SPORT FOOTBALL CLUB DE LA LEKIE lors de la 18^{ème} journée du championnat professionnel Elite One, qui dispose :

« - Dit que le joueur Marcel BATAI n'est pas qualifié pour participer avec le club EDING SPORT FC DE LA LEKIE au match contre DRAGON CLUB DE YAOUNDE comptant pour la dix-huitième journée du Championnat Elite One de la saison 2020/2021 ;

- Dit qu'EDING SPORT FC DE LA LEKIE perd ledit match par pénalité ;
- Dit que DRAGON FC DE YAOUNDE marque par conséquent 03 points, 02 buts pour et 00 buts contre et qu'EDING SPORT FC DE LA LEKIE marque 00 point pour 00 but pour et 02 buts contre ;
- Dit que les parties exerceront leurs voies de recours tel que prévue par la réglementation en vigueur ;
- La présente décision sera publiée partout où besoin sera.

tr

Le classement à l'issue de la 22^{ème} journée Poule A du Championnat Professionnel Elite One 2020/2021 est modifié comme suit :

N°	Equipes	PTS	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	BP	BC	GD
1	AS FORTUNA DE MFOU	39	20	11	6	3	29	17	12
2	FOVU CLUB DE BAHAM	36	20	10	6	4	32	21	11
3	BAMBOUTOS FC DE MBOUDA	35	20	9	8	3	28	18	10
4	PWD OF BAMENDA	33	20	8	9	3	22	14	8
5	STADE RENARD DE MELONG	33	20	10	6	5	21	11	10
6	DJIKO FC DE BANDJOUN	24	20	5	9	6	23	23	0
7	AVION ACADEMY	23	20	6	5	9	19	21	-2
8	DRAGON FC DE YAOUNDE	21	20	5	6	9	22	32	-10
9	EDING SPORT FC DE LA LEKIE	21	20	4	9	7	20	26	-6
10	UNION SPORTIVE DE DOUALA	18	20	4	6	10	11	22	-11
11	FC YAOUNDE II	10	20	2	4	14	12	34	-22

POULE B

Le classement de la poule à l'issue de la 18^{ème} journée Poule B se présente comme suit :

Rang	Equipe	PTS	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	BP	BC	GD
1	COTON SPORT DE GAROUA	32	18	9	5	4	32	13	19
2	APEJES DE MFOU	27	18	7	6	5	18	17	1
3	CANON SPORTIF DE YAOUNDE	27	18	7	6	5	18	15	3
4	YONG SPORT ACADEMY OF BDA	27	18	7	6	5	21	13	8
5	UMS DE LOUM	25	18	5	10	3	13	11	2
6	COLOMBE DU DJA ET LOBO	23	18	5	8	5	21	20	1
7	LES ASTRES DE DOUALA	21	18	5	6	7	13	19	-6
8	TONNERRE KALARA CLUB	21	18	5	6	7	15	20	-5
9	PANTHERE SPORTIVE DU NDE	21	18	6	3	9	18	25	-7
10	NEW STARS DE DOUALA	13	18	4	4	10	11	27	-16

¶

En application de l'article 6 du Règlement du Championnat Elite One intitulé : Relégation en Championnat Elite Two qui dispose : « **6.1. A l'issue de la saison 2020/2021, cinq (05) clubs du Championnat Elite One sont relégués en Championnat Elite Two.**

6.2. Les clubs visés à l'alinéa ci-dessus sont ceux classés aux deux (02) dernières places de chaque poule ainsi que le club perdant du match d'appui qui sera organisé entre les clubs classés neuvième de la poule A et huitième de la poule B.

6.3. Eventuellement, le(s) club(s) relégué(s) à la suite d'une décision rendue par une Commission indépendante, un tribunal arbitral ou par tout autre organe. Le(s) club(s) concerné(s) est/sont d'office classé (s) à la dernière place de la poule concernée.

6.4. Le(s) club(s) visé(s) à l'alinéa 3 ci-dessus font partie d'office du quota des clubs visés à l'alinéa 1 du présent article et le classement officiel établi en conséquence.

6.5. Le match cité à l'alinéa 6.2. Ci-dessus se jouera sur un stade neutre choisi par le Secrétaire Général de la FECAFOOT. La durée du match est de 90 minutes répartie en deux mi-temps de 45 minutes chacune. En cas d'égalité au terme des 90 minutes, une prolongation de 30 minutes répartie en deux mi-temps de 15 minutes sera organisée. Si l'égalité persiste, une séance de tirs aux buts sera organisée. 6.6. Toutes les sanctions prononcées, par les organes compétents, à l'encontre d'un joueur ou d'un encadreur, lors des matches de poule, sont maintenues. »

Les clubs ci après sont d'office relégués en Championnat Professionnel Elite Two. Il s'agit de :

POULE A

**UNION SPORTIVE DE DOUALA ;
FC YAOUNDE II.**

POULE B

**PANTHERE SPORTIVE DU NDE ;
NEW STARS DE DOUALA.**

A l'issue du Championnat Professionnel Elite One saison sportive 2020/2021, et en application de l'article 129 des Règlements Généraux de la FECAFOOT qui dispose : « en cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs clubs, le classement des équipes concernées tient compte des aspects suivants :

a) De leur goal différence particulier. Le goal différence particulier représente les résultats acquis par chacun des clubs concernés lors des matches les ayant opposés pendant la compétition concernée ;

b) De la meilleure attaque résultant du classement particulier visé à l'alinéa a ci-dessus ;



1116 Yaoundé - Cameroun

sgoffice@fecafoot.org

www.fecafoot-officiel.com

Numéro de contribuable: M089600013325C



c) De la meilleure défense résultant du classement particulier visé à l'alinéa ci-dessus ;

d) Du nombre de carton rouge enregistré par chaque équipe ; celle ayant obtenu le moins de carton rouge devant être classée en tête des autres.

e) Du nombre de carton jaune enregistré par chaque équipe ; celle ayant obtenu le moins de carton jaune devant être classée en tête des autres ;

2) Si l'égalité persiste toujours au terme de tous ces discriminants, il sera organisé un match en aller simple ou un tournoi de barrage en match aller simple avec éventuellement des prolongations et tirs aux buts. »

Les clubs dont les noms suivent sont d'office relégués en Championnat Professionnel Elite Two pour la saison sportive 2021/2022. il s'agit de :

Les trois clubs concernés par cette hypothèse sont :

1-LES ASTRES FOOTBALL CLUB DE DOUALA;

2-TONNERRE KALARA CLUB DE YAOUNDE;

3-PANTHERE SPORTIVE DU NDE.

Tous ces clubs ont 21 points. Pour ce cas, il sera fait application du discriminant a.

A cet effet, un classement devra être effectué entre les trois clubs à l'issue duquel le club ayant marqué le plus grand nombre de points sera classé en tête. Les scores produits par les clubs protagonistes sont les suivants :

1-LES ASTRES FOOTBALL CLUB DE DOUALA(02) - PANTHERE SPORTIVE DU NDE(00) ;

2-PANTHERE SPORTIVE DU NDE(01) – LES ASTRES FOOTBALL CLUB DE DOUALA (0 1) ;

3-TONNERRE KALARA CLUB DE YAOUNDE (0 1) – PANTHERE SPORTIVE DU NDE (0 0) ;

4-PANTHERE SPORTIVE DU NDE(01) – TONNERRE KALARA CLUB DE YAOUNDE (00) ;

5- LES ASTRES FOOTBALL CLUB DE DOUALA (01) – TONNERRE KALARA CLUB DE YAOUNDE (0 2) ;

6- TONNERRE KALARA CLUB DE YAOUNDE (00) - LES ASTRES FOOTBALL CLUB DE DOUALA (01).

#

Leur classement dans les confrontations directes ci-dessus se présente comme suit :

N°	Equipes	PTS	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	BP	BC	GD
1	LES ASTRES FC DE DOUALA	7	4	2	1	1	5	3	-2
2	TONNERRE KALARA CLUB	6	4	2	0	2	3	3	0
3	PANTHERE SPORTIVE DU N	4	4	1	1	2	2	4	2

A l'issue du classement et en application de l'article 6 du Règlement du Championnat Elite One ci-dessus, le club suivant est maintenu en Elite One. Il s'agit de :

LES ASTRES FOOTBALL CLUB DE DOUALA.

Les clubs ci-dessous ainsi répartis par poule prendront part à un match d'appui à l'issue duquel le vainqueur sera maintenu en championnat Elite One et le second relégué en Elite Two. Il s'agit de :

POULE A

EDING SPORT FC DE LA LEKIE

POULE B

TONNERRE KALARA CLUB DE YAOUNDE.

NB2: Les décisions des différents recours en instance par devant la Commission de Recours de la FECAFOOT sont susceptibles de modifier la nomenclature actuelle du classement.

Fait à Yaoundé, le 03 septembre 2021

LE SECRETAIRE GENERAL ai



Parfait Nicolas SIKI AWONO

